

# OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

Ligue  
des droits de  
l'Homme



Communiqué

Paris, le 14 novembre 2019

## L'Observatoire de la liberté de création met en garde contre les atteintes à la libre diffusion des œuvres

Le film *J'accuse* de Roman Polanski est sorti hier. Le cinéaste a fait l'objet d'une nouvelle dénonciation de viol. Avant-hier une projection en avant-première a été empêchée par des manifestants.

Chacun est libre de critiquer ce film ou pas, mais en toute connaissance de cause, c'est-à-dire en l'ayant vu.

Si nous sommes attachés à la liberté de manifester, l'Observatoire de la liberté de création ne peut comprendre ni tolérer l'empêchement du public à accéder à une œuvre quel qu'en soit l'auteur.

Chacun est libre en conscience d'aller voir ou pas le film de ce cinéaste.

### Contact :

Service communication de la LDH  
[presse@ldh-france.org](mailto:presse@ldh-france.org) / 01 56 55 51 15

OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

c/o Ligue des droits de l'Homme  
138 rue Marcadet – 75018 Paris  
[communication@ldh-france.org](mailto:communication@ldh-france.org)